



Parti marxiste-léniniste du Québec

1360, rue Ontario est, Montréal H2L 1S1
permanence@pmlq.qc.ca • (514) 522-5872

*Pour un Québec moderne
qui défend les droits de tous!*

Réponses au questionnaire «Dévoilez votre plan pour la prévention, le traitement et les soins de l'arthrite au Québec»

Question 1 -

Votre gouvernement entend-il considérer l'arthrite comme une priorité en matière de santé pour le Québec et mettre en place un modèle de soins pour l'arthrite de grande qualité, normalisé et fondé sur des preuves pour tous les résidents du Québec ?

Question -2-

Quelles mesures votre gouvernement entend-il prendre pour mettre en place des programmes d'éducation et d'exercices, tels que GLA :D, qui se sont avérés efficaces pour réduire de façon importante les symptômes de l'arthrose du genou et de la hanche ?

Réponse aux questions 1 et 2

L'un des points importants que vous retrouverez dans notre plateforme est l'urgente nécessité de permettre que ce soit le peuple qui puisse décider des questions qui influent sur son bien-être. Dans ce sens nous croyons qu'il revient à ceux et celles qui travaillent dans le système de santé et qui ont l'expertise au quotidien des besoins de la population de pouvoir identifier les ressources et programmes nécessaires pour assurer que chaque membre de la société puisse recevoir les soins auxquels il est en droit de recevoir.

Les maladies aussi graves et dégénératives que l'arthrite doivent recevoir une attention prioritaire. Des investissements importants sont nécessaires en recherche, afin d'identifier ce qui cause la maladie et ainsi développer des traitements qui s'attaquent à la cause. Il faut plus que des programmes palliatifs fondés sur la prise de drogues de plus en plus dangereuses, en ce qu'elles affectent à long terme et de manière grave l'ensemble du corps. Il est urgent que les intervenants de la santé en collaboration avec les patients puissent avoir les ressources pour travailler ensemble à l'élaboration de solutions qui permettent de donner une qualité de vie aux personnes atteintes de maladie dégénératives comme l'arthrite. Cela inclut les programmes d'éducation, de prévention ainsi que ceux pour briser l'isolement et la vulnérabilité dans lesquelles se retrouvent ces personnes. C'est une question de défendre les droits de tous.

Question -3-

Quelles mesures votre gouvernement entend-il prendre pour favoriser le recours aux biosimilaires, l'accès aux médicaments salutaires et la réduction des coûts assumés personnellement par les résidents du Québec atteints d'arthrite inflammatoire ?

Réponse à la question 3

Le PMLQ s'oppose à l'enrichissement des grandes compagnies pharmaceutiques. Il faut que les travailleurs et leur famille puissent avoir accès gratuitement si possible ou du moins au coût le plus bas aux médicaments et aux soins de santé. Lorsque nous pensons aux personnes atteintes de l'arthrite, les soins de santé incluent les centres de contrôle de la douleur, les centres de physiothérapie, les programmes d'exercices si importants pour empêcher l'engourdissement et l'ankylose des articulations ainsi que l'accès aux médecines alternatives qui, dans beaucoup de cas, peuvent être d'une aide plus efficace que la médecine allopathique.

Question -4-

Quelles mesures votre gouvernement entend-il prendre pour améliorer les soins de santé et la qualité de vie des Autochtones atteints d'arthrite au Québec ?

Réponse à la question 4

La manière dont sont traitées les Premières Nations est une honte non seulement nationale, mais internationale. L'une des premières actions qui doit être prise est la reconnaissance des droits héréditaires des peuples autochtones. C'est le mode de vie dans lequel les gouvernements obligent les peuples autochtones à vivre, et ce, afin de voler les richesses que renferment leurs territoires qui fait en sorte que non seulement ces peuples se retrouvent avec le plus haut pourcentage de personnes atteintes d'arthrite, mais également du plus haut taux de suicide, d'alcoolisme et de toxicomanie. Les politiques génocidaires à l'endroit des Premières Nations doivent cesser et il est de la responsabilité du gouvernement de s'assurer que ces populations reçoivent les soins de santé auxquels elles ont droit.

Question -5-

Comment votre gouvernement compte-t-il établir de meilleurs programmes de prévention et favoriser l'instauration de modalités de travail plus flexibles afin de contribuer à réduire les coûts directs et indirects de l'arthrite pour les employeurs du Québec et l'économie de la province ?

Question -6-

Quelles mesures votre gouvernement entend-t-il prendre pour augmenter le nombre de rhumatologues et autres professionnels de la santé spécialement formés pour le traitement de l'arthrite afin d'assurer, en temps opportun, des soins spécialisés pour les patients québécois atteints d'arthrite ?

Réponses aux question 5 et 6

Notre parti considère que les soins en santé ne sont pas des coûts mais des investissements. Plus une population est en santé plus elle aura la possibilité de participer pleinement au développement de la société. Comme nous le disions plus haut, ce sont les travailleurs qui produisent toute la richesse sociale et ce devrait être eux qui décident à quoi doit servir cette richesse et dans ce sens quelles ressources en santé est-il nécessaire de créer.

Dans la logique actuelle, ce sont les travailleurs qui sont blâmés pour les maladies qui les affectent et les obligent à devoir cesser de travailler partiellement ou de manière permanente comme dans le cas de personnes atteintes d'arthrite rhumatoïde grave. Cela n'est pas normal. Nous disons qu'il faut humaniser l'environnement naturel et social, ce qui signifie que les conditions de travail doivent être au premier rang des préoccupations. Dans cette campagne électorale, les grands partis font de manière irresponsable plein de promesses qu'il y aura des millions de dollars (la richesse produite par les travailleurs) dans les programmes sociaux, mais rien en ce qui concerne les conditions de travail des intervenants dans le système de santé. Cela est inacceptable. Il n'est pas possible de penser améliorer les soins en santé sans premièrement transformer de manière radicale les conditions de travail des intervenants en santé et prioritairement engager le personnel en nombre suffisant pour pouvoir donner des services humanisés aux personnes qui en ont besoin et qui y ont droit.

Pour plus d'informations : visitez le site www.pmlq.qc.ca